

LE MYSTERE DES OVNIS

NOUVEAU PHENOMENE EN LOIRE-ATLANTIQUE

La chasse aux ovnis est ouverte. Après l'incroyable aventure « extra-terrestre » du jeune Pontoisien Franck Fontaine, voilà qu'un maçon de trente-sept ans, ses trois enfants et des petits voisins affirment avoir été les témoins, en Loire-Atlantique, d'un... détournement de voiture par un objet volant non identifié.

Il est vraisemblable que les esprits s'échauffent, que l'imagination prend le galop et qu'une psychose d'un type nouveau apparaît : celle du « troisième type » justement. Pourtant... Et si l'inconcevable existait réellement ? Et si demain, vous-mêmes, vous vous

trouviez en présence d'un phénomène inexplicable ?

Sans doute riez-vous, sans savoir qu'environ deux-cents affaires d'ovnis s'entassent, chaque année, sur les bureaux de la gendarmerie nationale. Alors, dans le cas d'une rencontre, commencez par abandonner l'idée que vous avez une hallucination, et prenez des notes. Le Gepan (Groupement d'études des phénomènes aérospaciaux non identifiés) vous en remerciera. (1). Et si vous n'avez pas la chance de vous faire une idée sur le terrain, analysez comme nous les différents points de vue qui ont pu être réunis.

En Loire-Atlantique, les gendarmes de Derval et de Chateaubriant ont ouvert une enquête, hier matin, après qu'un maçon, M. Lucas, trente-sept ans, qui rentrait à son domicile à la nuit tombée, ait affirmé avoir assisté à la « désintégration » d'une voiture sous une étrange « boule orange ». Hier soir, après l'audition des témoins et une longue étude des lieux, les autorités avaient deux hypothèses : bien sûr, celle d'un ovni, mais aussi celle d'un phénomène naturel, la pleine lune.

L'épouse de M. Lucas a raconté : « Mon mari m'a tout expliqué... Il a vu une boule de deux ou trois mètres de diamètre, qui a quitté un pré et qui s'est déplacée sur la voiture, devant lui. Elle a alors coiffé l'automobile, puis est revenue dans un champ en produisant un gros nuage de fumée. La voiture et ses occupants avaient disparu ! »

M. Lucas est allé chercher chez lui ses trois fils, Christophe, huit ans, Didier,

sept ans, et Frédéric, cinq ans. Puis, tous quatre sont revenus sur les lieux et ils ont vu que la « boule » n'avait pas bougé. L'ovni a ensuite pris en chasse la voiture de M. Lucas sur près de deux kilomètres, avant de disparaître.

Par ailleurs, à deux-cents mètres de là, un autre enfant, Lionel Simon, neuf ans, et sa sœur, ont affirmé avoir vu la boule orange en fermant leurs volets. Elle se déplaçait d'Est en Ouest.

Dans leur enquête, les gendarmes ont recherché la fameuse voiture « disparue » et il semblait, hier soir, qu'elle était sur le point d'être retrouvée. D'autre part, certains habitants du village avaient remarqué que la lune, cette nuit-là, était pleine et orangée.

L'affaire de Cercy-Pontoise est plus troublante. Le jeune Franck Fontaine affirme toujours avoir été « enlevé » par un ovni, lundi 26 novembre, à 4 heures du matin. Mais il se pourrait qu'il y ait un rebondissement dans l'enquête. En effet, le jeune homme explique que la « mémoire » lui revient et qu'il fera prochainement des déclarations importantes.

Importantes, certes, car elles permettront peut-être aux gendarmes de démontrer que toute cette histoire est un « canular », à moins que...

• DEUX EMPLOYES des P.T.T. de Marçay, M. et Mlle..., quarante-trois ans, et André Gaillard, quarante-trois ans, affirment avoir aperçu dans le ciel une boule argentée et brillante. Après s'être immobilisé une dizaine de minutes, l'ovni aurait disparu à vive allure. Les deux postiers ont soutenu que plusieurs autres témoins avaient constaté le phénomène.

Enquête de Thierry de CABARRUS

Jean-Claude BOURRET : "TOUTES LES PREUVES EXISTENT"

JEAN-CLAUDE BOURRET est l'un des « ovniologues » les plus réputés de notre pays. Dès 1974, il a publié un recueil de cinquante émissions réalisées sur France Inter, sous le titre de « la Nouvelle Vague des soucoupes volantes ». Depuis, il a écrit des ouvrages sur ce thème, à raison d'un par an, dont le dernier vient tout juste de sortir : « Ovni : l'armée parle ».

Dans cette étude, notre confrère livre au grand public des rapports confidentiels des armées française, américaine et chilienne. A ce titre, nous l'avons interrogé sur le phénomène ovni :

« Le phénomène existe bien. J'en ai la conviction, souligne-t-il. Sinon, comment expliquer que 8 % des témoignages, dans ce genre d'affaires, demeurent inattaquables, malgré les enquêtes les plus minutieuses, faites par la gendarmerie, l'armée, les services secrets ? Nous avons des preuves de la réalité des ovnis : il y a les détections radar, les traces d'atterrissage, les modifications du sol, après un contact avec la terre... »

A propos des deux affaires de la Loire-Atlantique et du Val-d'Oise :

« Je ne puis rien dire avant de connaître les conclusions de la gendarmerie et du Gepan. Dans ce phénomène, il faut éliminer tout sentiment, pour simplement analyser les faits. C'est le contraire de la croyance. Les jeunes gens de Pontoise sont venus me voir. J'ai enregistré leur déclaration, mais j'attends les résultats de l'enquête avant de conclure dans un sens ou dans l'autre. Il faut savoir cependant qu'il s'agit d'un phénomène irrationnel et que les témoignages ne peuvent s'intégrer dans notre logique à nous... »

« Que ces histoires soient des canulars ou non, il faut constater que, depuis 1954, nous assistons à la plus forte vague d'ovnis enregistrée. En Espagne, en Italie, en France, il y a eu des affaires troublantes au point que je fais effectuer des enquêtes sur place... »

Que pense l'opinion publique du phénomène ovni ?

Une théorie américaine

Certains savants américains ont démontré que, dans certains cas, ce qui était pris pour un phénomène ovni était, en réalité, purement naturel. Les témoins, de bonne foi, avaient observé une immense « gerbe de feu ». Or, il se trouve qu'en saison, des vols de millions de papillons de nuit viennent percuter des lignes à haute tension. Ils se désagrègent alors en une pluie lumineuse apparemment extraordinaire.

Cependant, la majorité des savants américains s'appuie sur le considérable dossier ovni alimenté par des rapports de l'armée U.S. Depuis 1947, date à laquelle un pilote privé survola les Rocheuses et se trouva nez à nez avec des objets lumineux, volant à... 2 700 kilomètres à l'heure, l'affaire est prise très au sérieux, même si l'opinion publique n'est pas alertée, souvent, pour raison d'Etat.

« Dans un sondage de la Sofres, publié en juin dernier, et effectué avec 2 000 personnes, 25 % des plus de quinze ans, c'est-à-dire, onze millions de Français, croient en l'existence des ovnis. Sur ces 25 %, 91 % pensent qu'un jour un contact s'établira avec une civilisation inconnue. Enfin, 18 % de la population avoue qu'elle a peur de cette rencontre. »

"La gendarmerie elle, ne croit pas, mais elle constate"

Le G.E.P.A.N. travaille, avec des chercheurs et des matériels sophistiqués, à reconstituer les phénomènes ovni, en écoutant des témoignages, en vérifiant la position des planètes pendant l'observation. Depuis le 1^{er} mai 1977, date de sa création par le Centre d'études spatiales, 15 000 rapports ont été analysés et répartis entre phénomènes de type « A » ballons sondes (engins complètement identifiés) et de type « B » (phénomènes connus, avions, météorite), de type « C » (non identifiés, mais trop imprécis pour être exploités) ; de type « D » enfin. Seuls les « D » sont des phénomènes ovni.

La gendarmerie nationale a ouvert un département ovni en 1974. Le commandant Bernard Cocheau en est le responsable et, pour lui, c'est tous les jours la routine de l'extraordinaire.

Chaque année, il épluche plus de 150 dossiers qui font l'objet d'une analyse approfondie et d'un procès-verbal. Dans plus de 80 % des cas, il arrive à la conclusion qu'il s'agit d'un événement naturel : apparition d'un satellite, d'un ballon ou perturbation atmosphérique. Le commandant explique :

« Si l'on nous signale un atterrissage, nous disposons d'un système d'alerte relié au G.E.P.A.N., qui met en mouvement un groupe d'intervention rapide. »

Dans les cas où l'enquête s'avère longue, il arrive parfois que le phénomène demeure extraordinaire. Alors, étranges sont les similitudes entre les nouvelles données et celles déjà accumulées dans d'autres affaires : objets lumineux de jour comme de nuit ; trajectoires anormales et vitesses très rapides ; silence complet, enfin, autour de l'objet, surtout en hiver.

Quand on demande au commandant s'il croit aux ovnis, il répond simplement :

« La gendarmerie ne croit pas, elle constate. »

(1) En cas d'observation insolite, téléphoner à la gendarmerie locale ou au GEPAN : 16 (61) 53.11.12, poste 45.09.

